

# COMMUNIQUE DE SYNTHÈSE

3 Mai 2011

## Dossier Médical Personnel : « la Picardie passe au DMP »

L'Agence Régionale de Santé de Picardie avec l'ensemble de ses partenaires, inaugure le 3 mai le Dossier Médical Personnel, au Centre Hospitalier de Beauvais. Le démarrage du DMP (Dossier Médical Personnel), grand projet de société d'envergure nationale piloté par l'ASIP Santé (Agence des Systèmes d'Information Partagés de santé), marque la fin de l'expérimentation du DSP (Dossier Santé Picardie) menée avec succès en Picardie depuis 2008 par le GCS e-santé Picardie, sous l'impulsion de l'ARS de Picardie.

2011 est l'année du lancement du DMP en Picardie, qui se substituera progressivement au DSP. Le DSP a fortement contribué à la conception du nouveau service DMP grâce aux retours des utilisateurs expérimentateurs (135 000 patients, 25 établissements de santé, 400 professionnels de santé libéraux).

Cette soirée a pour objectif d'annoncer le lancement du déploiement du DMP en Picardie : le bassin de santé du Beauvaisis, premier bassin de santé déployé, est préfigurateur d'autres territoires de déploiement à venir dans la région. A cette occasion sont évoqués les enjeux et objectifs du DMP grâce aux interventions et à la table ronde organisée autour des différents partenaires acteurs du projet. La mise en situation réelle grâce à la reconstitution d'un cabinet médical permet de visualiser concrètement les usages du DMP.

**Le DMP a été institué par la loi du 13 août 2004 pour faciliter les échanges d'information entre professionnels de santé, éviter les actes redondants et agir contre les interactions médicamenteuses.**

Le Dossier Médical Personnel est un dossier médical, informatisé et sécurisé qui accompagne le patient tout au long de sa vie. Il est accessible sur internet.

Il est conçu comme un ensemble de services permettant au patient et aux professionnels de santé autorisés, de partager, sous forme électronique, partout et à tout moment, les informations de santé utiles à la coordination des soins du patient. Le DMP peut ainsi centraliser des informations telles que les antécédents et les allergies, les prescriptions médicamenteuses, les comptes-rendus d'hospitalisation et de consultations, ou encore les résultats d'examens complémentaires. Le DMP est un service public et gratuit.



# DOSSIER DE PRESSE

## **Dossier Médical Personnel : « la Picardie passe au DMP »**

*Mardi 3 mai 2011  
Centre Hospitalier de Beauvais*

# SOMMAIRE

 **Programme de la soirée**

**Fiches d'identité des acteurs :**

-   
 - **ARS de Picardie**
-   
 - **ASIP Santé**
-   
 - **GCS e Santé**
-   
 - **CH de Beauvais**
-   
 - **CISS Picardie**
- **URPS médecins-libéraux**

**Fiche déploiement DMP**

**Annexe : communiqué de presse du 25 février 2011**

**Contacts presse – pour en savoir plus**

## Programme de la soirée

---

### 18h / 18h30

le DMP chez le médecin généraliste (cabinet reconstitué à l'IFSI)

### 18h30 / 19h

Conférence de presse en présence des intervenants- Intervention de Christophe JACQUINET, Directeur de l'ARS de Picardie

### 19h / 19h45

Discours d'accueil de Frédéric BOIRON, Directeur du Centre Hospitalier de Beauvais  
Intervention de Brigitte DUVAL, Administratrice du GCS e-santé Picardie  
Démonstration DMP

### 19h45 / 20h30

Table ronde animée par Christian HUART, Directeur du GCS e-santé Picardie et Sous-directeur des systèmes d'information à l'ARS de Picardie

en présence de :

Dr José CUCHEVAL, Président de l'URPS médecins  
Henri BARBIER, Président du CISS Picardie  
Michel LESUEUR, Co président SYNTEC Santé  
Francis MAMBRINI, Président de la FEIMA  
Anne MONNIER, Directrice Pôle Territoires ASIP Santé

### 20h30

Intervention de Jean-Yves ROBIN, Directeur de l'ASIP Santé

### 20h40

Discours de clôture par Christophe JACQUINET, Directeur général de l'ARS de Picardie, suivi d'un cocktail dinatoire.

## Fiches d'identité de l'ensemble des acteurs

---



- **Fiche de l'ARS :**  
**Agence Régionale de Santé de Picardie**

L'Agence Régionale de Santé de Picardie a été créée le 1er avril 2010. Cet établissement public, constitué de 270 personnes, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'Agence, dirigée par Christophe JACQUINET, regroupe donc les forces de l'Etat et de l'Assurance Maladie en région et se substitue aux pôles santé des DDASS et DRASS, à l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH), à l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM), aux pôles organisation des soins de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) et de la Direction Régionale du Service Médical (DRSM), au Groupement Régional de Santé Publique (GRSP), et à la Mission Régionale de Santé (MRS).

Créée par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) du 21 juillet 2009, l'ARS met en œuvre au niveau régional la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'ARS de Picardie est présente dans les 3 départements de la région. Son siège se situe à Amiens. Elle dispose de délégations territoriales départementales à Laon, Beauvais et Amiens.

- **Directeur Général** : Christophe JACQUINET
- **Directeur délégué à la politique régionale de santé** : François VILARS
- **Sous-directeur en charge des systèmes d'information** : Christian HUART

### La télésanté, un enjeu stratégique pour l'ARS de Picardie

Dès 2006, la Picardie s'est positionnée parmi les régions pilotes pour le DMP. Un premier prototype de DMP a été réalisé et testé dans la région sous l'appellation DSP, dossier santé Picardie. 4 ans après, en mai 2010, l'ARS de Picardie, avec l'appui du GCS e-santé Picardie fêta la création du 100 000ème DSP.

Afin de maintenir notre avance de notre région en matière de télésanté et parce qu'elle est notamment une réponse au problème de démographie médicale, l'ARS de Picardie fait de la télésanté un enjeu stratégique majeur. Le Projet Régional de Santé (PRS) picard comportera ainsi un schéma dédié à la télésanté, à côté des quatre autres schémas régionaux : prévention, organisation des soins ambulatoires, organisation des soins hospitaliers, médico-social. Cette organisation de l'offre en matière de télésanté, pour les 5 ans à venir, comprendra notamment le déploiement du DMP, le dossier communiquant de cancérologie (DCC) et l'ensemble des projets se mettant en place en matière de télé-médecine (télé-imagerie et téléconsultation).

Par ailleurs, l'ARS de Picardie met en place un Comité Technique Régional (COTER) dédié à la Télésanté. Il est composé de personnalités régionales (professionnels de santé, directeurs d'établissements...) choisies par l'Agence et dont l'expertise est reconnue dans leur secteur d'activité. Ce COTER peut être consulté par l'ARS afin d'éclairer ses décisions en matière de télésanté. Il peut être auditionné par la CRSA ou les conférences de territoires et sont forces de propositions dans leur domaine de compétence.

### Contact

**ARS de Picardie**  
**52 rue Daire - 80037 Amiens cedex 1**  
**Tél. 03 22 970 970**  
**Fax. 03 22 97 08 80**  
**E-mail : [ars-picardie-dg@ars.sante.fr](mailto:ars-picardie-dg@ars.sante.fr)**

- **Fiche de l'ASIP :**  
**Agence des Systèmes d'Information Partagés de santé**



**L'ASIP Santé a été créée en 2009 sous l'impulsion de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports, pour formaliser le développement des systèmes d'information de santé partagés, dans le domaine de la santé et le secteur médico-social, et pour relancer le Dossier Médical Personnel.**

Placée sous la tutelle du ministère de la Santé et des Sports, la mise en place de cette agence d'État résulte de la volonté des pouvoirs publics de renforcer la maîtrise d'ouvrage publique des systèmes d'information en France. Dans ses finalités, elle a vocation à contribuer à l'amélioration de la coordination et de la qualité des soins. Composée de représentants de l'État, de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, l'ASIP Santé, place son action dans le développement de la e-santé, tant au service des professionnels de santé qu'au bénéfice des patients.

Acteur de référence et fédérateur en matière de e-santé, ses missions s'étendent de la conception et du déploiement de systèmes d'information de santé, tels le Dossier Médical Personnel (DMP) ou des projets de télémédecine, à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion de la Carte de Professionnel de Santé (CPS). L'ASIP Santé est également chargée de la définition, la promotion et l'homologation de référentiels, produits ou services contribuant à l'interopérabilité, à la sécurité et à l'usage des systèmes d'information de santé et de la télésanté. Enfin, l'ASIP Santé est habilitée à organiser la mise en œuvre de services d'accompagnement aux utilisateurs des systèmes d'information de santé.

- **Président** : Michel GAGNEUX
- **Directeur** : Jean-Yves ROBIN
- **Secrétaire Générale** : Jeanne BOSSI

- **Fiche du GCS e santé :**  
**Groupement de Coopération Sanitaire**

---

Créé en 2008, le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-santé Picardie constitue la maîtrise d'ouvrage en e-santé dont l'objectif est de favoriser le développement des systèmes d'information dans le domaine de la santé et du secteur médico social pour la région Picardie.

Il a vocation à contribuer à l'amélioration de la prise en charge du patient dans un souci d'efficacité du système de santé en région Picardie, au moyen d'une politique de modernisation des systèmes d'information en conformité à la Politique Régionale de Santé définie par l'ARS de Picardie.

En tant qu'acteur fédérateur régional en matière de e-santé, ses missions s'étendent de la conception et du déploiement des systèmes d'informations en santé, tels le Dossier Médical Personnel ou le Dossier Communiquant de Cancérologie à des projets de télémédecine, dans le respect des référentiels édités par l'ASIP Santé notamment concernant l'interopérabilité et la sécurité.

Il propose ainsi l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS), espace de services dématérialisés mis à disposition des acteurs de santé de la région.

Référent en e-santé pour la région, il a également la mission d'accompagner les utilisateurs, professionnels de santé et usagers dans la promotion de ces nouvelles technologies et l'usage de ces nouveaux services.

Son siège est à Rivery dans la Somme. Il est présent dans les 3 départements de la région au travers de ses chefs de projets territoriaux. Il est constitué de 51 membres représentant les établissements publics et privés de la région ainsi que de l'URPS médecins (Union Régionale des Professionnels de Santé).



- Administratrice : **Brigitte DUVAL**
- Directeur : **Christian HUART**
- Directrice médicale: **Dr Christine BOUTET-RIXE**

### **Contact**

**GCS e-santé Picardie**  
**20 avenue de la défense passive**  
**Espace Polytech - 80136 RIVERY**  
**Tel : 03 22 80 31 60 Fax : 03 22 80 31 61**

- **Fiche du Centre Hospitalier de Beauvais**

Le Centre Hospitalier de Beauvais (CHB) est le 2e Centre Hospitalier Général de Picardie par sa taille et la variété de ses activités. Hôpital pivot du territoire de santé, le CHB compte 948 lits et places et emploie plus de 2 200 professionnels. Son offre de soins est vaste. Avec 9 pôles et quelque 30 services ou unités, elle recouvre l'essentiel des disciplines de médecine, chirurgie et obstétrique (à l'exception de la chirurgie cardiaque et neurologique réservée aux CHU), et tous les types d'hospitalisation. Sa maternité de niveau 2B - 2500 naissances par an - est la première de Picardie pour son activité, tout comme le SAMU 60 dont le CHB est le siège. Sa Structure d'Accueil des Urgences toutes pathologies, y compris la psychiatrie, reçoit chaque année près de 60 000 patients, soit l'équivalent de la population de Beauvais.

Le pôle de Gériatrie développe une filière de soins très complète, particulièrement pour les malades Alzheimers : une Unité Spécialisée Alzheimer de 103 lits, un accueil de jour et une Unité d'Hébergement Renforcée (en cours de réalisation), une unité de médecine gériatrique, une équipe mobile de Gériatrie et des EHPAD. Le plateau technique, avec 13 salles d'intervention chirurgicale (2008), est disponible 24h/24. Il permet à ses usagers d'accéder sur place à des examens approfondis : 1 département de biologie médicale, 1 gamma caméra pour la médecine nucléaire, 2 scanners et 2 IRM de dernière génération (2009-2010), 2 accélérateurs de particules de Radiothérapie.

### **En mouvement**

Restructurations, agrandissements, constructions de nouveaux bâtiments, nouveaux services, nouvelles offres de soins, modernisation constante de son plateau technique, les investissements au CHB se déploient chaque année à un rythme soutenu et responsable. 22,7 millions d'euros d'investissement en 2010, dont 4,9 millions d'euros pour le matériel médical ! En parallèle, le CHB maîtrise sa situation financière. Le déficit ancien a été comblé en trois ans.

Le directeur du CHB assure également la direction de l'hôpital de Crèvecœur-le-Grand et du Centre de Traitement Textile.

### **Des labels qualité**

- Classé A au score ICALIN 2009
- Service de stérilisation certifié ISO 9 001 depuis 10 ans.
- Unité pharmaceutique de production de cytotoxiques certifiée ISO 9 001 en 2010.

### **En chiffres** (année 2010)

- 1422 soignants dont 526 infirmières
- 194 médecins
- 35 sages-femmes
- 57 internes
- 462 agents dans les fonctions support
- Budget de fonctionnement : 151,9 millions d'euros
- Budget d'investissement : 22,7 millions d'euros
- 58 516 Urgences
- 154 774 appels au SAMU 60 Centre 15
- 2 473 naissances
- 10 119 opérations aux blocs opératoires
- 221800 consultants
- 250 000 habitants desservis

### **Composition**

- Présidente du Conseil de surveillance : **Caroline CAYEUX**
- Directeur : **Frédéric BOIRON**
- Président de la CME : **Dr Daniel VALET**
- Chef du pôle médico-technique : **Félicia MANELA**



- Chef du pôle de Gériatrie : **Dr Xavier CNOCKAERT**
- Chef du pôle Urgences-Consultations : **Dr Eliane DONSA**
- Chef du pôle Chirurgie : **Dr Daniel VALET**
- Chef du pôle Médecine : **Dr Henri RENAUD**
- Chef du pôle Cancérologie : **Dr Jean-Luc DUTEL**
- Chef du pôle Femme-Enfant : poste vacant



- **Fiche du CISS :**  
**Collectif Interassociatif sur la santé**

---

Le CISS, Collectif interassociatif sur la santé, regroupe plus de 30 associations intervenant dans le champ de la santé à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de personnes âgées, de consommateurs et de familles.

C'est la volonté de faire coïncider ces différentes approches qui a présidé à la création du CISS en 1996, pour lui permettre de devenir aujourd'hui un interlocuteur crédible représentant et défendant les intérêts communs à tous les usagers du système de santé au-delà de tout particularisme.

Les principaux objectifs du CISS sont de :

- FORMER des représentants d'usagers afin de les aider à jouer un rôle actif dans les instances où ils siègent, en rendant leur présence à la fois reconnue et pertinente.
- INFORMER les usagers du système de santé sur leurs droits en matière de recours aux établissements et aux professionnels de santé ainsi qu'aux organismes de protection sociale (Assurance maladie et mutuelles ou assurances complémentaires).
- OBSERVER en continu les transformations du système de santé, analyser les points posant problème et définir des stratégies communes pour obtenir des améliorations dans l'accueil et la prise en charge des personnes, et ce quelle que soit la structure.
- COMMUNIQUER nos constats et nos revendications pour conforter le CISS en tant qu'interlocuteur privilégié et représentatif des usagers du système de santé, afin de toujours porter avec plus de force la défense d'une prise en charge optimale de ces derniers.

### **Contact**

**Henri BARBIER, Président du CISS Picardie**  
**91, rue André Ternynck - 02300 Chauny**  
**Tèl : 03 23 57 55 67**  
**picardie@leciss.org**



- **Fiche de l'URPS Picardie :  
Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux**

---

L'URPS Médecins Libéraux de Picardie est l'une des 26 Unions créées en 2010 en remplacement des Unions Régionales des Médecins Libéraux.

C'est une association de loi 1901 régie par la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires, article 123 et par le décret du 2 juin 2010.

### **Ses missions**

Les URPS Médecins Libéraux contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Elles participent :

- à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.
- à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins
- à l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins (PDS), la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
- à des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.
- à la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins.
- au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
- à la mise en œuvre du développement professionnel continu. Elles peuvent procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du système national d'informations inter régimes de l'assurance maladie en rapport avec leurs missions.

### **Le fonctionnement**

Les représentants sont élus pour 5 ans par les médecins exerçant à titre libéral en activité dans le régime conventionnel.

L'URPS Médecins Libéraux de Picardie est administrée par une Assemblée composée de 30 élus répartis en :

- spécialité Médecine Générale (15 élus)
- spécialité AOC (spécialité chirurgicale, spécialité anesthésie réanimation, spécialité gynécologie obstétrique) (4 élus)
- autres Spécialités (11 élus)

### **Contact**

**URPS Picardie – médecins libéraux**  
**Vallée des Vignes – 27 avenue d'Italie – 80090 AMIENS**  
**Tél : 03 22 333 555 – Fax : 03 22 333 550**  
**urpsmedecinliberauxpicardie@orange.fr**  
**www.urps-picardie.org**

## Fiche Déploiement du DMP : Dossier Médical Personnel

---

### Le Dossier Médical Personnel (DMP), un outil au service des patients et des professionnels de santé

**Le Dossier Médical personnel** est un dossier médical informatisé, accessible sur internet. Appelé DMP, il contient les informations personnelles de santé nécessaires au suivi du patient : traitements, analyses de laboratoires, antécédents médicaux et chirurgicaux, comptes rendus hospitaliers et de radiologie... Le DMP est un service public proposé gratuitement à tous les bénéficiaires de l'assurance maladie. Créé par la loi du 13 août 2004, le DMP est mis en place par **l'ASIP Santé** (Agence des systèmes d'information partagés de santé), placée sous l'égide du ministère en charge de la santé. Créé à la demande du patient et placé sous son contrôle, il n'est pas obligatoire.

### Le Dossier Santé Picardie : DSP

La Picardie fait partie des régions qui participent activement au développement du DMP. Sous l'impulsion de l'ARH, l'URCAM et l'URML, le GCS e-Santé Picardie s'est lancé depuis 2006 dans l'expérimentation du DMP dans le cadre d'un préfigurateur : le Dossier Santé Picardie (DSP). Le succès du DSP qui avec plus de 400 professionnels de santé libéraux, 25 établissements de santé et 135 000 patients à fin 2010 illustre la dynamique régionale menée sous l'impulsion de l'ARS de Picardie.

### 2011, amorçage du DMP en Picardie

Lancé officiellement le 5 janvier 2011, le dossier médical personnel (DMP) national sera inauguré le 3 mai 2011 au Centre Hospitalier de Beauvais. Pour accompagner cette transition entre le DSP régional et le DMP national, le GCS e-Santé Picardie est plus que jamais présent auprès des professionnels de santé. Il s'agit pour le GCS d'assister les établissements et les professionnels, tant en termes méthodologique que sur les aspects techniques (aide à la mise en œuvre de l'interopérabilité, déploiement de la carte CPS, ...). Des chefs de projets territoriaux, sont des relais opérationnels qui accompagnent les professionnels de santé dans leur appropriation du DMP.

Le Beauvaisis est le premier bassin de santé déployé en Picardie dès avril 2011. Il est préfigurateur d'autres bassins de santé qui se déploieront progressivement tout au long de l'année 2011.

## Déploiement du DMP par Bassin de Santé



## COMMUNIQUE

Le 25 février 2011

### **Le dossier médical personnel se déploie progressivement en Picardie, sous l'impulsion de l'ARS**

**Le démarrage du DMP (Dossier Médical Personnel), grand projet de société d'envergure nationale piloté par l'ASIP Santé (Agence des Systèmes d'Information Partagés de santé) marque la fin de l'expérimentation DSP (Dossier Santé Picardie) menée avec succès en Picardie depuis 2008 par le GCS e-santé Picardie, sous l'impulsion de l'ARS de Picardie.**

**Le DSP a fortement contribué à la conception du nouveau service DMP grâce aux retours des utilisateurs expérimentateurs (135 000 patients, 25 établissements de santé, 400 professionnels de santé libéraux). 2011 sera donc l'année de l'arrivée du DMP en Picardie qui se substituera progressivement au DSP.**

Le 5 janvier 2011, la conférence annuelle de l'ASIP Santé a marqué la concrétisation du DMP. Xavier Bertrand, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, a rappelé à cette occasion, l'esprit qui doit présider à la conduite de ce projet : la construction étape par étape d'un nouveau service, «élaboré progressivement avec les patients et les professionnels de santé».

En Picardie, les professionnels de santé, qu'ils exercent en ville ou à l'hôpital seront accompagnés par les équipes du GCS e-santé Picardie durant ce passage du DSP au DMP afin qu'ils puissent proposer progressivement le DMP à leurs patients. Les actions menées en Picardie respectent les étapes décrites par la feuille de route nationale.

L'utilisation du DMP par les professionnels de santé se fera à travers leurs logiciels habituels. Pour cela ces logiciels doivent être compatibles avec le DMP. Les premiers logiciels compatibles se déploient en priorité dans les régions qui, comme la Picardie ont mené des expérimentations. **Le déploiement du DMP en Picardie va donc progressivement s'intensifier sur l'ensemble des 3 départements tout au long de l'année 2011.** L'accès des patients à leur DMP devrait ouvrir au plan national en Avril.

Les premiers mois d'utilisation du DMP vont permettre de s'assurer du bon fonctionnement du système en grandeur réelle et d'en apprécier les perceptions et l'adoption par les utilisateurs. En Picardie comme sur l'ensemble du territoire, le développement du DMP et son intégration dans les pratiques professionnelles et les usages prendra plusieurs années.

## Contacts presse

---

### **ARS de Picardie:**

Dominique Taupin – 03 22 97 08 57 – [ars-picardie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-picardie-communication@ars.sante.fr)

### **GCS e-santé Picardie:**

Elen Masion – 03 22 80 31 75 – [communication@esante-picardie.com](mailto:communication@esante-picardie.com)

### **ASIP santé :**

Anne A Séguy : 01 58 45 32 90 - [Anne-Adelaide.seguy@sante.gouv.fr](mailto:Anne-Adelaide.seguy@sante.gouv.fr)

### Pour en savoir plus :

- A propos du DMP : lien vers l'ASIP : <http://esante.gouv.fr>
- A propos de l'ARS : [ars.picardie.sante.fr](http://ars.picardie.sante.fr)
- A propos du GCS e-santé Picardie : <http://www.esante-picardie.com>
- A propos du CISS : <http://www.leciss.org/ciss-picardie>